

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

## Du 15 mai à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

**Présents :** M. MORGEN Jean-Paul, M BIANCHI Bruno, M. DE SOUSA Claude, Mme GRUSS Virginie, M. ROBEZ-MASSON Jérémy, M. PERIAT Fabrice, M. ROMANO Stéphane, M. GROSJEAN Hervé, M. NACER Boudjema (arrive à 20h10 au point 2), Mme SCANZI Sylvie, M. FLEURY Sylvain.

**Absents excusés :** M. BESANCON Germain ayant donné procuration à M. MORGEN Jean-Paul  
M. OTTIGER Jean-Claude ayant donné procuration à M. ROMANO Stéphane  
M. PAILLARD Bertrand ayant donné procuration à M. BIANCHI Bruno  
Mme GARCIA Françoise

Secrétaire : M. Hervé GROSJEAN

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint, il a procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance. M. Hervé GROSJEAN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de modifier l'ordre du jour :

- Suppression : NAP modifications des tarifs pour les enfants de Phaffans
- Ajout : création CAE (Contrat Accompagnement à l'Emploi) agent technique aux espaces verts et polyvalent.

Les élus à l'unanimité acceptent la modification de l'ordre du jour ci-dessous :

### **Ordre du jour :**

- 1- approbation PV du 3 avril 2015
- 2- personnel communal : modification de poste
- 3- préemption « Cordoba »
- 4- forêt : programme des travaux 2015
- 5- CAE (Contrat Accompagnement à l'Emploi) poste agent technique espaces verts polyvalent.
- 6- questions diverses

### **1 – Approbation du PV conseil du 3 avril 2015**

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 3 avril 2015.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 3 avril 2015.

### **2 – Personnel communal : modification de poste**

M. le Maire expose : suite au départ (demande de mutation) d'un agent nommé sur le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe 30/35<sup>ème</sup>, il est nécessaire de supprimer ce poste et de créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe 25/35<sup>ème</sup> pour l'agent qui sera nommé sur demande de mutation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité, DECIDE :

- De supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe 30/35<sup>ème</sup>
- De créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe 25/35<sup>ème</sup>.

### **3 – Préemption « Cordoba »**

M. le Maire fait lecture du courrier émanant du Greffier du Tribunal de Grande Instance de Belfort relatif au droit de préemption sur un bâtiment industriel et commercial, sis 65 Grande Rue, cadastré section ZD n° 86 pour une contenance de 18 a 95 ca.

M. le Maire expose : dans le cas où la commune aurait l'intention d'exercer son droit de préemption, le Greffier nous demande de bien vouloir l'informer avant l'audience de sorte qu'il nous notifie le prix

d'adjudication définitif. Selon les conditions en vigueur et si la commune décide toujours de préempter sur cette opération, elle dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date d'adjudication pour informer le tribunal de sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et en joignant une délibération du conseil, cette décision ne pouvant intervenir qu'au prix de la dernière enchère ou surenchère.

Ayant entendu l'exposé du Maire, et après débat,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Autorise le Maire, à informer le Tribunal de Grande Instance, de l'intention de la commune d'exercer son droit de préemption sur l'opération citée ci-dessus, afin que le Greffier puisse notifier à la commune le prix d'adjudication sur cette affaire.

#### **4 - Forêt : programme des travaux 2015**

M. le Maire présente le programme des travaux proposé par les services de l'ONF selon le devis présenté n° DEC-15-842531-00110490/21831 s'élevant à 1 313.60 € HT

##### **Programme des travaux 2015 :**

Travaux sylvicoles parcelle 17 J

- |   |             |
|---|-------------|
| - maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur | 186.40 € ht |
| - dégagement manuel                                 | 709.60 € ht |

Travaux de maintenance parcelle 4

- |   |             |
|---|-------------|
| - entretien de parcelles ou de périmètre : mise en peinture | 417.60 € ht |
|---|-------------|

Le Conseil municipal, par 13 POUR et 1 CONTRE (M. Boudjema NACER)

DECIDE d'engager la totalité du programme des travaux sylvicoles et de maintenance selon le devis s'élevant à 1 313.60 €

AUTORISE le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Suite à la vente de bois à RFF, il est rappelé qu'une réunion ayant comme objet le remembrement des parcelles forestières, est programmée le 21 mai 2015 à 20 h. à Fontaine.

Le projet sera présenté lors d'un prochain conseil.

#### **5 - CAE (Contrat Accompagnement à l'Emploi) poste agent technique polyvalent, espaces verts..**

M. le Maire expose : le CAE (Contrat Accompagnement dans l'Emploi) concernant l'agent technique chargé de l'entretien des espaces verts est arrivé à échéance le 12 mai 2015.

Je vous propose d'embaucher un agent toujours sous forme de CAE pour une durée d'un an en raison de 20 heures/semaine, en qualité d'agent technique aux espaces verts - polyvalent en fonction des besoins de la commune.

Les élus décident de fixer une période d'essai 1 mois.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire, à signer un nouveau contrat CAE d'une durée d'un an à raison de 20 heures hebdomadaires.

#### **6 - Questions et informations diverses**

M. le Maire expose : face à la délinquance, au cambriolage..., la gendarmerie a organisé une réunion afin de mettre en place un dispositif de participation citoyenne pour un engagement solidaire, pour connaître le rôle de chacun. Cette démarche partenariale et solidaire consiste à identifier les quartiers dans les communes, à organiser une réunion publique, communiquer et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive, ayant pour but de renforcer la vigilance.

Les élus devront définir des moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser les habitants à la protection de leur environnement, pour éviter les cambriolages mettre en place un dispositif pour encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Dans un premier temps, toutes ces démarches, informations pourront être communiquées par mail.

**CAD** : M. Philippe JEANNEROT, nommé en qualité de curateur de l'Association du CAD, (dissoute lors de l'Assemblée Générale du 29/06/2011), invite les adhérents à une Assemblée Générale le Mercredi 27 mai à 18 heures en mairie de DENNEY, l'ordre du jour est « Transférer les biens et les fonds appartenant au CAD à l'ADLCR »

La convocation est diffusée sur le site de la commune de DENNEY.

**PLU** : procédure à modification simplifiée

Suite à une erreur matérielle de la part du bureau d'étude, une zone est décalée d'un centimètre sur le plan. Sur avis des services de la DDT, M. le Maire va prescrire une modification simplifiée du PLU.

**PERISCOLAIRE** :

Informations de M. Bruno BIANCHI responsable des services périscolaires :

- les 2 agents CAE en place aux services périscolaires, suite à une formation, sont titulaires du BAFA.
- un des agents va suivre courant juin une formation dans le but d'obtenir un BAFD afin de pouvoir prétendre au poste de directeur.
- pour le décompte des services, les enfants seront répertoriés sur un document avec un code barre, ce système sera prochainement étudié.
- le contrat « enfance jeunesse » arrive à expiration, il est à renouveler tous les 3 ans.
- Le projet éducatif territorial doit être place pour septembre 2015, afin de mener à bien ce projet, des groupes de travail se formeront au sein des différents services de Jeunesse et sports DDCSPP, la CAF et les représentants des communes.
- Un « Passeport découverte » pour les jeunes est en projet, l'ADLCR pourrait y participer.

**TRAVAUX** :

Informations de M. Claude DE SOUSA responsable des travaux :

Le 11 mai réunion de la commission travaux :

- Présentation des différents devis d'isolation extérieure et intérieure pour la « Maison Cuby »,
- Etude en cours : conseils techniques, possibilité d'obtenir des subventions sous certaines conditions,
- Les serrures électroniques sont posées sur l'ensemble des bâtiments, disponibles en fonction des besoins du personnel, des associations et des locations de la salle.

**FLEURISSEMENT** :

Information de M. Stéphane ROMANO responsable de la commission fleurissement, le samedi 23 mai à 8 heures : appel aux bénévoles pour les plantations dans le village.

**ADLCR** :

Appel aux bénévoles pour le vide-greniers.

La séance est levée à 21h50.

M. le Maire donne la parole aux personnes présentes dans la salle

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations. Ce registre peut être consulté en mairie